CONVENTION NATIONALE.

# ADRESSE

## DES ADMINISTRATEURS

du Département de la Gironde

## A LA CONVENTION NATIONALE,

IMPRIMÉE PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

1793
Cas. folio FDC 91837 no. 3

CITOYENS-LÉGISLATEURS,

Les administrateurs nouvellement élus du département de la Gironde, rempliſſent un devoir auſſi cher à leur cœur qu'il eſt conforme au vœu de leurs concitoyens, en vous portant l'aſſurance ſolemnelle de leur dévouement & de leur reſpect.

Repréſentans d'un peuple républicain, les citoyens de ce département attendent de vous, avec confiance, des lois qui aſſurent au epuple la jouiſſance & la conſervation de ſes droits, & qui le préſervent à jamais de toute eſpèce de tyrannie.

Vous les méditerez, Citoyens, ces lois bienfaiſantes, avec toute la maturité qu'exige leur confection; & ſans doute, lorſqu'elles ſeront préſentées au peuple ſouverain qui doit les ſanctionner, déja éclairé par vos diſcuſſions, averti par ſon expérience, guidé par ſon bon-ſens

LIBRARY

& ſes réflexions, il pourra ſentir les avantages qu'il doit en retirer. Vous ferez enſorte qu'on y puiſſe reconnoître les caractères les plus propres à les faire aimer & reſpecter; & elles ſeront, nous aimons à le croire, ſimples comme la nature où vous les aurez puiſées, ſages comme la philoſophie qui les combine, auſtères comme la vertu qui doit les dicter.

Mais, Citoyens, après vous avoir exprimé notre juſte confiance dans les travaux que vous préparez, nous ne ſaurions vous diſſimuler les craintes que nous cauſent les obſtacles que vous rencontrez, les déſordres & les ſcènes affligeantes qui ſe renouvellent trop ſouvent autour de vous.

On oſe prêcher ouvertement la déſobéiſſance à vos décrets: l'anarchie lève ſa tête hideuſe, & ne craint déja plus de publier ſes maximes ſéditieuſes & déſorganiſatrices. La ſouveraineté nationale eſt outragée de mille manières; &, par un rafinement inoui d'aſtuce & d'hypocriſie, ce ſont ceux qui l'attaquent avec le plus de violence qui s'en diſent les défenſeurs. On voit tous les jours des hommes que le peuple n'avoue certainement pas, ſe permettre de parler en ſon nom, lui prêter les opinions les plus extravagantes, les ſentimens les plus féroces. On diroit, à entendre leurs perfides déclamations, que les Français, indignes de la liberté qu'ils ont conquiſe, n'ont renverſé le deſpotiſme d'un roi que pour le remplacer par la tyrannie de quelques ſcélérats. On diroit que ce peuple ne peut plus ſe paſſer de maîtres, & qu'il lui faut des maîtres non moins altérés de ſang, que les rois les plus célèbres par leurs fureurs & leurs cruautés.

Qui ne gémiroit de voir de prétendus organes du peuple ſe préſenter devant vous comme pétitionnaires, &, ſous ce prétexte, vous parler avec une arrogance qui annonce bien moins le déſir ou l'eſpoir d'obtenir leurs demandes inſenſées, que l'intention d'avilir la repréſentation nationale? Qui ne gémiroit de voir tous les jours éclore des écrits plus infâmes les uns que les autres, écrits dirigés contre la Convention nationale; écrits tellement atroces, que l'ariſtocratie, dans ſa fureur, & les contre-révolutionnaires, dans leur délire, n'en ont jamais vomi de plus audacieux?

Quel eſt donc le but de tant de menées criminelles? Eſpère-t-on allumer le feu de la guerre civile, & ſe propoſe-t-on de profiter des horreurs qu'elle traîne à ſa ſuite, pour faire ſuccéder à un roi perfide un protecteur, des triumvirs, des tribuns? Nous l'ignorons: mais il n'eſt aucune de ces ſuppoſitions que des faits graves ne rendent vraiſemblable. Peut-être même des recherches ſévères conduiroient-elles à la preuve qu'il a exiſté, qu'il exiſte encore quelque grand complot de ce genre; peut-être, légiſlateurs, avons-nous à regretter

que ces recherches n'ayent pas été ordonnées par vous, & que la nation n'ait pas pu connoître toutes les trames ourdies contre ſa liberté.

Quoi qu'il en ſoit, il n'eſt pas inutile que les agitateurs connoiſſent eux-mêmes l'opinion qu'on a d'eux & de leurs machinations dans les départemens, dans ces départemens qu'ils calomnieront toutes les fois qu'ils n'auront pu les égarer, mais où ils ſont mieux appréciés qu'ils ne penſent. Qu'ils ſachent donc que tout anarchiſte, tout ennemi des lois, tout flatteur du peuple eſt exécré parmi nous; qu'ils ſachent que ce peuple juge les hommes bien plus par leur conduite que par leurs diſcours, & qu'il pardonne rarement à ceux qui l'ont égaré, lorſqu'il a reconnu le piège dans lequel on a voulu l'entraîner.

En vain ſe ſont-ils flattés de trouver des partiſans, des ſectateurs dans les ſociétés populaires; ils y ſont démaſqués. Les citoyens qui compoſent ces ſociétés ne voient plus en eux que des rejetons du deſpotiſme qu'ils abhorrent, du deſpotiſme qu'ils ont combattu avec tant de courage, de perſévérance & de ſuccès.

Citoyens-légiſlateurs, nous vous l'annonçons avec une ſatisfaction d'autant plus vive, que nous ſommes sûrs de la faire paſſer dans vos ames : ces ſociétés deviennent tous les jours plus utiles; c'eſt dans leur ſein que l'eſprit public fait les progrès les plus rapides; on y prêche l'amour des lois; on y démontre, par des raiſonnemens ſimples & à la portée de tous les eſprits, que la liberté n'a pas d'ennemis plus dangereux que le vice & la licence, d'appui plus sûr que la vertu & le reſpect pour les lois.

On y dénonce au peuple, comme d'inſolens uſurpateurs de ſes droits les plus ſacrés, ceux qui tentent d'influencer vos délibérations par d'autres armes que celles de la raiſon; on y ſignale, comme des rebelles puniſſables, ceux qui, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, eſſayent d'oppoſer un pouvoir quelconque au pouvoir dont la nation vous a revêtus.

Telle eſt, légiſlateurs, l'opinion unanime de tous les Français, parce que tel eſt le cri des ſentimens & de la raiſon. Ne ſouffrez plus une lutte ſcandaleuſe entre votre autorité & les caprices de quelques hommes, dont l'audace ſemble atteſter l'inſuffiſance des lois ou leur inertie. Mettez au rang de vos premiers devoirs & de vos ſoins les plus aſſidus, celui de faire reſpecter en vous la dignité de la nation que vous repréſentez; que ceux qui y portent atteinte ſoient pourſuivis ſans ménagement, qu'ils ſoient punis comme des ennemis publics.

La révolution du 10 août nous a rendu notre liberté; ſi une nouvelle

f24



révolution étoit poſſible, elle pourroit nous la faire perdre. Les Français en ſont ſi intimement convaincus, qu'ils ne veulent plus de révolution dans la république. Ainſi, quiconque oſe prêcher l'inſurrection au milieu de nous, eſt un traître, un ſcélérat digne du dernier ſupplice. Le plus grand des maux pour la ſociété, ſeroit que de tels hommes demeuraſſent encore long-temps impunis.

Citoyens, les déſordres affligeans que nous vous dénonçons, vous les connoiſſez, vous en gémiſſez ſans doute; mais cela ne ſuffit pas, car vous pouvez les faire ceſſer, & vous le devez : vous pouvez même en prévenir de pareils par des meſures ſévères; & c'eſt ce que le peuple français attend de vous. Puiſſiez-vous ne jamais perdre de vue que la foibleſſe ou l'indulgence à l'égard des mauvais citoyens, eſt une véritable cruauté envers les bons!

Les adminiſtrateurs compoſant le conſeil-général du département de la Gironde.

*Signé*, Pierre Sers, *préſident;* Dubois-Martin, *vice-préſident*, Cholet, Partarrieux, Pujoulx Larroque, A. Tranchere, Wormeſelle, G. Duperier, Maugeret, A. Bonus, Monbalon, Labrouſte, Baron Duranthon, Lardeau; Roullet, *procureur-général-ſyndic;* Pringues, *ſecrétaire-général.*

A DIJON, DE L'IMPRIMERIE DE CAPEL. 1793.